

# Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

Dossier Assistanat



Version : décembre 2022

## Sommaire

▪ Définition de l'assistantat .....	P. 3
▪ Procédures .....	P. 4
▪ Nomenclature dossier pour la validation .....	P. 6
▪ Guide du compagnonnage .....	P. 7
▪ Carnet de suivi de l'assistant.e .....	P. 8

## Définition de l'Assistanat

Dans le processus de la reconnaissance de la formation professionnelle du Shiatsu, les futur.es formateur.trices sont tenu.es de suivre un cursus qui correspond aux exigences nationales de la formation continue et aux critères de qualité exigés par la FFST.

Il s'agit d'apporter les bases pédagogiques nécessaires aux futur.es formateurtrices.

Harmoniser la formation à l'ensemble des centres de formation :

- Formation commune
- Critères de qualité
- Bases théoriques et pratiques

## Procédures de l'Assistanat

### Modalités d'inscription à la formation d'assistant.e

- Avoir au moins 2 ans de pratique professionnelle depuis le Certificat Fédéral d'Aptitude à la Pratique du Shiatsu (CFAPS) (fournir le n° SIRET pour les travailleurs indépendants, ou un justificatif d'activité pour les praticiens salariés/en association).
- L'assistant.e choisit l'organisme de formation dans lequel ielle souhaite faire son assistanat.
- Le.la formateur.trice référent.e doit informer la FFST de l'accueil d'un.e assistant.e qui doit être à jour de sa cotisation FFST.

**Remarque importante** : ne sont pas considérées comme des années d'assistanat toutes les aides apportées à un.e formateur.trice avant la fin des 2 années de pratique professionnelle post CFAPS.

### Cursus d'assistanat et compagnonnage :

- Suivre 308 h d'assistanat au minimum, auprès d'un.e formateur.trice accrédité.e FFST depuis plus de 3 ans, avec une participation aux enseignements sous la conduite du.de la formateur.trice **obligatoirement présent.e** pendant les cours. Le.la formateur.trice a le devoir moral de faire un véritable accompagnement envers son Assistant.e. Les grilles d'évaluation continue sont à sa disposition pour faire un point régulier.
- **Notes importantes** : les 3 week-ends de compagnonnage sont compris dans les 308h L'assistant.e peut, après dialogue et accord de chacune des parties, changer de centre de formation pour poursuivre l'assistanat.
- Tout au long de l'assistanat, le.la formateur.trice accueillant.e propose à l'assistant.e de préparer des séquences de formation théorique et pratique.
- Au bout de 154h, l'assistant doit être capable d'animer une séquence pédagogique entière : théorique et pratique.

- A la fin des 308h, l'assistant.e doit être capable d'animer une journée complète, voire tout un week-end (théorie et pratique), sous le contrôle de son.sa formateur.trice référent.e.
- Suivre trois stages de compagnonnage dans trois centres de formation, idéalement, de styles de Shiatsu différents. Les assistant.es devront remplir une fiche d'auto-évaluation au terme de chacun de ces stages, ainsi que rédiger un rapport de stage. Des exemples sont sur le site de la FFST. De même, chaque enseignant.e remplit la grille d'évaluation et rédige un rapport de stage.  
Les sujets qui seront abordés en pratique et en théorie sont clairement définis au préalable entre l'assistant.e et le.la formateur.trice qui le.la reçoit. Chacun garde une trace écrite, et pourquoi pas vidéo de ce qui a été fait, afin de constituer un dossier qui servira de délibération finale lors de la Visio/évaluation finale.

**Note :** Il est rappelé que tous les centres de formation accrédités par la FFST sont terrains de stage.

En outre, il est vivement recommandé de suivre une formation de :

- **Pédagogie de la formation.** Cette formation vise à se mettre en conformité avec la législation nationale régissant la formation continue. Une prise en charge est possible par les organismes financeurs.

### **Relation Formateur.trice – Assistant.e**

L'accompagnement de l'assistant.e est un échange, il doit être gratuit dans un sens comme dans l'autre.

>>> Les formateur.trices référent.es doivent assurer un accompagnement pour la préparation de la validation de leurs Assistant.es, à titre gratuit.

A tout moment, l'une ou l'autre des parties peut, d'un commun accord, décider que l'assistant.e change de formateur.trice de référence.

Le Pôle formation conseille aux deux parties d'établir un contrat écrit et signé dès le début de l'Assistanat, afin d'éviter tout litige éventuel. De plus, en cas de conflit et de saisine de la Commission d'Ethique, il sera demandé de produire des preuves écrites.

### **Pré-requis pour la validation du certificat fédéral de professeur.e de Shiatsu FFST**

- Programme des cours complets pour les 420h de formation minimum
- Mémoire de 30 à 50 pages autour de 5 à 6 études de cas consacrés à un sujet de recherche, supervisé et validé par le.la formateur.trice référent.e, et relus et validés par les 3 professeur.es de compagnonnage
- L'assistant.e aura détaillé au minimum 3 sujets différents en théorie et en pratique, qu'il aura présentés lors de son compagnonnage. Une évaluation et un rapport de stage sont conservés par le centre de formation et l'assistant.e. De plus, à chaque stage de compagnonnage, l'assistant.e remplit une grille d'auto-évaluation pour l'aider à clarifier son projet et ses compétences.
  - frais d'examen de 120 € à transférer au.à la responsable de formation
  - adhésion FFST de l'année en cours et de l'année précédente

- Livret de l'Assistant.e complet, rempli et validé par les formateur.trices référent.es et de compagnonnage, scanné, en pdf
- PSC1 de moins de 5 ans
- extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

### **Procédures de validation du Certificat Fédéral d'Aptitude à l'Enseignement du Shiatsu (CFAES).**

- 1- Le.la référent.e de formation de l'assistant.e organise une réunion en présentiel ou en visio pour se réunir avec au minimum 2 professeur.es sur les 3 suivi.es en compagnonnage. Il.elle envoie une convocation minimum un mois avant et, si il.elle a un agrément Qualiopi, les participant.es pourront faire une demande auprès du FIFPL d'aide financière en tant que jury d'examen.
- 2- Les 3 ou 4 membres du jury prennent le temps de revoir les grilles d'évaluation et les rapports de stage rédigés au cours des 308h de formation, et auront pris le temps de lire le mémoire de recherche et le mémoire professionnel de l'assistant.e. En outre, ils auront aussi lu le programme détaillé proposé par l'assistant.e, avec les supports de cours et évaluations.
- 3- Le.la formateur.trice référent.e demande à l'assistant.e de constituer un dossier numérique avec toutes les pièces demandées, les nomme selon la Nomenclature et l'envoie à la FFST une fois complet/signé/tamponné.

→ Le centre de formation de référence reçoit sous 2 mois le Certificat Fédéral d'Aptitude à l'Enseignement du Shiatsu (CFAES) et le remet à l'assistant.e, autour d'une cérémonie (recommandée et non obligatoire). Le centre de formation peut aussi demander à la FFST que le certificat soit envoyé au domicile de l'assistant.e.

### **Composition du jury**

Le.la formateur.trice référent.e et les 2 ou 3 professeur.es qui ont reçu l'assistant.e en compagnonnage.



**Dossier pour la validation du Certificat Fédéral d'Aptitude à l'Enseignement du Shiatsu (CFAES).**

Nom du fichier	Description	Commentaires
Nom-Prénom-01-AdhesionFFST-1-2	l'adhésion à la FFST de l'assistant.e pendant les 2 années/308h	disponible dans l'espace adhérent
Nom-Prénom-02-PSC1	le PSC1 de moins de 5 ans	
Nom-Prénom-03-carnetsuiviA	Scan du carnet de suivi de l'Assistant.e	Signatures et tampons de tous les formateurs du cursus
Nom-Prénom-04-Mémoire de recherche	Document pdf mentionnant « Validé » avec la date et le tampon de l'organisme de formation	
Nom-Prénom-05-5grillesévaluation3rapportsde stage	2 grilles (1/an) d'évaluation du prof référant et 3 grilles des 3 profs compagnonnage, datés et tamponnés.	3 rapports de stage dont chacun comporte 2 volets :  Celui de l'assistant.e et celui du prof
Nom-Prénom-06-casierjudiciaire	extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)	
Nom-Prénom-07-déontologie	Code de déontologie daté et signé	
Nom-Prénom-08-charteformateur	Charte formateur.trice datée et signée	

## Guide du compagnonnage

Le compagnonnage est proposé pour découvrir la diversité des pratiques pédagogiques, ainsi que les différents styles de Shiatsu.

En aucun cas, l'assistant.e ne devra porter un jugement de valeur sur le stage auquel il va participer, et plus globalement, son comportement dans le centre de formation qui l'accueille devra être empreint de respect et de discrétion.

Il est rappelé que les 3 stages de compagnonnage sont gratuits pour l'assistant.e.

L'assistant.e est tenu.e de faire valider son carnet de suivi par le.la Formateur.trice accueillant.e.

**Objectif** : découvrir d'autres styles de Shiatsu que le sien, explorer d'autres pédagogies et être évalué.e par différents enseignant.es FFST.

Cette opportunité s'inscrit dans un esprit d'ouverture. Elle a pour but d'enrichir la démarche pédagogique de l'assistant.e.

### Rapport de stage et grille de validation :

- Il est demandé que chaque assistant.e fasse un retour écrit au.à la formateur.trice accueillant.e dans les 15 jours qui suivent le stage. Il existe une fiche-guide sur votre espace privé adhérent.e.
- L'assistant.e relate les éléments marquants qui peuvent enrichir sa pédagogie (et non le déroulé d'un cours).
- Le.la formateur.trice accueillant.e rédige également un rapport de stage sous 15 jours, et il.elle remplit une grille d'évaluation qu'il.elle donne à l'assistant.e. Le.la prof garde ce rapport de stage, qui peut être confondu avec la grille d'évaluation, tamponnée et signée.
- Ce sont 2 pièces constitutives du dossier de l'assistant.e, il.elle doit donc également transmettre ces pièces au.à la formateur.trice référent.e. Soit : le rapport de stage de l'assistant.e ET le rapport de stage /grille d'évaluation du.de la prof.

## ***Carnet de suivi de l'assistant.e***

Le carnet de suivi de l'assistant.e n'existe pas en version papier, il est à imprimer par l'assistant.e.

Ce carnet est à faire valider :

- 1 fois au bout de +/- 150h par le.la formateur.trice référent.e, et une seconde fois en évaluation finale
- Lors des 3 stages de compagnonnage dans les centres de formation FFST

Il fait partie des prérequis à envoyer en format pdf à la FFST pour la validation finale.